

Une alerte

Autor(en): **Gaillard, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 31

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gère se fit entendre jusque dans ma chaumière. Je dis alors aux jeunes gens qui m'entouraient : modérez votre ardeur belliqueuse ; le prince Louis-Napoléon terminera, lui seul, cette malheureuse querelle en s'éloignant au moins pour quelque temps ; il sait que partout ailleurs il sera bien accueilli. Il lui importe d'ailleurs de se montrer à l'Europe ce qu'il est réellement, et de n'avoir pas l'air de prendre part à ces discussions paradoxales, qui lui attribuent une double existence politique. Oui, prince, malgré ce paradoxe, nous savons tous en conscience ce que vous êtes en effet, et vous le savez encore mieux que nous. Si vous êtes un jour roi ou empereur, vous aimez les Suisses tout juste comme Louis-Philippe les aime et comme les aimerait Henri V, s'il était plus heureux que vous au jeu de cette triple légitimité.

Prince ! il ne m'appartient pas, sans doute, de vous donner des conseils ; mais vos intérêts futurs, la sagesse et la prudence vous conseillent de terminer d'un mot, qui dépend de vous uniquement, cette querelle qui devient alarmante. Emportez l'estime des Suisses, qui tous vous honorent ; ils vous accompagneront de leurs vœux. Le souvenir du sacrifice que vous aurez fait en faveur de la paix sera gravé dans tous les cœurs. Les Français vous en aimeront davantage.

Veuille le Dieu de nos pères, tant de fois protecteur de ma chère patrie, vous inspirer cette généreuse résolution, amen ! »¹

Cette lettre, avons-nous dit, paraissait dans la *Gazette* le 21 septembre 1838. Le 22, le prince Louis-Napoléon informait le Conseil d'Etat thurgovien de sa décision de quitter le territoire suisse. Et, le 14 octobre, c'était un dimanche, dans l'après-midi, le prince partait pour l'Angleterre. *Cyprien*.

¹ Reproduit de : Van Muyden, « La Suisse sous le Pacte de 1815 ».


Déjà. — Remarquant une botte d'asperges dont la moindre était plus grosse que mon doigt indicateur, j'en demandai le prix :

— Quarante francs, Monsieur.

— Elles sont vraiment fort belles, mais à ce prix, il n'y a guère que le roi ou quelque prince qui pourrions en manger.

Comme on en parlait ainsi, deux gros Anglais qui passaient s'arrêtèrent, et leur visage prit à l'instant une teinte admirable. L'un d'eux fit envelopper la botte miraculeuse, même sans en demander le prix, la paya, la mit sous son bras, et l'emporta en sifflant l'air : « God save the King ».

POUR DEVENIR CENTENAIRE

 L y a des originaux, amis du paradoxe, même parmi les centenaires. Vous savez que, jusqu'à présent, tous ceux qui vivent vieux et qui ont eu la chance de doubler le cap de la centaine, nous ont toujours déclaré qu'ils avaient accompli cette performance justement parce qu'ils ne buvaient ni vin, ni alcool, parce qu'ils ne fumaient pas, parce qu'ils se couchaient de bonne heure et ne se faisaient pas trop de bile dans l'existence.

Le général italien Montanari, qui vient de célébrer à Parme son centième anniversaire, est d'un avis tout à fait opposé. On lui a demandé de faire une conférence sur le régime qu'il faut suivre pour atteindre cet âge respectable. Il a simplement dit ceci : « Mes amis, faites comme moi, mangez bien, buvez bien ; ne vous privez jamais de rien ; usez de tout ce qui vous fera plaisir, c'est ce que j'ai fait dans tout le cours de mon existence ». Et le général sabla le vin d'Asti avec ses amis, puis il alluma une bonne pipe.


Evidemment, pour vivre vieux, et même pour vivre tout court, il est préférable de bien manger et de bien boire plutôt que de se livrer à des disettes, famines, jeûnes involontaires et prolongés, abstinences et diètes de toutes natures. Il est préférable également de traverser les rues par les passages cloutés ou, si l'on voyage en auto, de ne pas aller à des vitesses excessives, surtout si l'on n'a pas de bons freins qui vous empêchent de détériorer les arbres du bord de la route ou d'aller vous installer dans les fossés qui sont creu-

sés uniquement pour l'écoulement des eaux et non pour recevoir des voyageurs en capilotade.

Mais, pour bien manger et bien boire, au triste temps où nous sommes, la solde d'un général italien est à peu près indispensable. Donc, si vous voulez devenir centenaire et mener la joyeuse vie, commencez par vous faire nommer général dans l'armée italienne et tâchez de vous faire affecter aux services de l'arrière, en cas de guerre.

Avec cela, si vous avez la veine de ne pas tomber d'une échelle, de ne pas recevoir de tile sur la tête, de n'avoir pas une femme trop irascible et qui voit rouge quand elle est en colère, de ne pas mourir prématurément d'une rupture d'anévrisme ou de congestion cérébrale, vous pourrez arriver à être centenaire.

UNE ALERTE

 L n'y avait pas eu d'incendie dans la région depuis si longtemps que la plupart des pompiers de X. n'avaient jamais eu l'occasion de prouver l'habileté, le sang-froid, le dévouement et toutes les qualités qu'ils se figuraient posséder ou que la confiance de leurs concitoyens leur attribuait gratuitement. Les sauvetages simulés, les deux ou trois exercices annuels obligatoires, manquaient de stimulant et n'entretenaient que faiblement leur esprit de corps. La discipline ne fléchissait pas, non, ils en ont le respect et la fierté ; ils auraient voulu prouver leur savoir-faire, justifier les dépenses consenties par la commune pour leur instruction, éprouver leur matériel et leur équipement en luttant contre un sinistre qui, grâce à eux, n'aurait causé que des pertes insignifiantes et dont la relation dans les journaux se serait terminée par ces mots flatteurs : « Beaucoup plus de peur que de mal, grâce à la promptitude des secours des pompiers de X., arrivés les premiers, et à leur énergique défense. »

Et puis, la pompe n'avait pas encore reçu le baptême du feu ; l'échelle, battante neuve, qui s'élançait par bonds d'étage en étage, s'attendait à accomplir des merveilles. Mais voilà, maintenant on ne bâtit plus guère qu'avec des matériaux incombustibles, pierre, fer, béton armé, verre ; le bois fait si petite figure que, s'il lui prend la fantaisie de s'allumer, un seau d'eau, tout au plus une grenade extinctive, suffit à étouffer la flambée. On ne craint plus la foudre depuis qu'on a trouvé le moyen de la conduire sagement dans le sol, et quant aux incendies allumés par des mains criminelles, ils sont de moins en moins fréquents, la justice ne badinant pas avec les « pyromanes ».

Or, voici qu'au premier août, vers 10 heures du soir, la cloche du vieux collège se met en branle. On sourit en se disant : C'est un zélé, un patriote enthousiaste, qui sonne l'extinction des feux et qui manifeste à sa manière... Bon, il a trop voyagé dans les vignes du Seigneur, le soufflé lui manque. Il en fait des arrêts !... Et quelle sonnerie, grands dieux !

On finit par reconnaître une intention dans cette manière de sonner ; on se regarde, on inspecte l'horizon :

— Là, derrière la forêt, il brûle !

Ce n'est plus un feu de joie, il ne s'en allume point là, jamais. La lueur grandit et se reflète dans le ciel.

— C'est aux Biolles, entend-on crier. Hardi, les pompiers !

L'agent de police se précipite à la recherche de son cornet d'alarme ; il le peste en ne le trouvant pas à sa place (son gamin s'est exercé à en jouer dans la journée) ; il le demande à tous les coins et recoins, bouleverse la maison, fouille les armoires et le trouve enfin... dans le garde-manger, où il avait été échangé contre une tartine.

Alors, ce sont des coups de cornet jetés dans les différents quartiers, des sons lugubres à vous donner la chair de poule.

Les pompiers accourent, volent ; ils trépident d'impatience devant le local, attendant la clé qui doit être entre les mains du capitaine. Ils sont

sur le point d'enfoncer la porte quand leur chef arrive, essoufflé, le ceinturon à son dernier cran sur son veston bedonnant, et... en casquette ; son casque étant, paraît-il, en réparation. Un pompier sans casque ! cela ne s'est jamais vu ; mais un commandant de corps est au-dessus des questions de couvre-chef et d'uniforme. Son autorité n'en est pas diminuée ; sa voix sonne claire et nette.

On s'attelle, on part à fond de train. Quatre kilomètres sur un bon chemin sont vite franchis. La forêt traversée, on tombe en effet sur la ferme des Biolles, illuminée par l'incendie... d'une meule de foin, distante d'une cinquantaine de mètres. Des gens s'affairaient autour du brasier, pour l'alimenter de planches et de poutres aux trois quarts pourries, provenant d'une étable en démolition.

La déception des pompiers ne peut s'exprimer ; ils auraient voulu disparaître sans qu'on les ait aperçus, en ravalant leur poussée de dévouement, mais Frédéric, le propriétaire des Biolles, arrive à grandes enjambées :

— Capitaine, il n'y a rien à éteindre. C'est notre feu de joie. Nos vaches ne voulaient plus de ce vieux foin qui aurait fait de mauvaise litière, et ce bois ne valait pas la peine de le brûler. En l'allumant ce soir, nous ne pensions pas attirer l'attention ni surtout donner l'alarme.

— Le ciel était embrasé, nous avons cru à un feu du diable et que tout « grillait » ici.

— Respect pour votre empressement. J'ai mis un nouveau tonneau de cidre en perce, nous allons le goûter. Venez vous rafraîchir et vous sustenter d'une tranche de jambon. Avancez, mes braves !

On ne refuse pas une invitation semblable. Un loustic répond :

— Ce n'est pas de refus, maître Frédéric. De voir le feu de loin, un feu innocent comme celui-ci vous donne la soif ; et comme nous tirions déjà la langue...

Aux lueurs déclinantes qui allumaient des éclairs sur les casques, on se félicita de nouveau d'être Suisses ; le capitaine porta un toast bref autant qu'éloquent à la patrie bien-aimée, les voix s'unirent dans de vieux chœurs toujours jeunes. Les pompiers oublièrent un instant pompe, tuyaux, chariot, et peu s'en fallut qu'ils ne dansassent le picoulet autour du brasier mourant.

Il y a quand même de beaux moments dans la vie. *A. Gaillard.*

A la Municipalité. — La logique d'un conservateur qui protestait contre la prétention émise par certains conseillers de recevoir un traitement.

— En effet, disait-il, qu'est-ce qu'un municipal ?... C'est avant tout, un administrateur. Or, s'il n'a jamais eu de fortune, il n'a pas pu apprendre à administrer. S'il en a eu et s'il n'a pas su la conserver, c'est qu'il est mauvais administrateur.

— Oui, mais s'il a su garder sa fortune ?

— Oh ! alors... il n'a pas besoin d'appointements.

L'affranchissement de la femme. — La jeune femme. — Oui, grand-père, moi je suis pour l'affranchissement de la femme.

Le grand-père. — Mais, ma petite folle, si tu étais affranchie, tu serais timbrée.

LES BONNES GENS

A Lausanne...

Deux femmes dans la rue.

Deux bonnes vieilles au visage parcheminé et aux épaulettes mains usées.

Elles sont si simples et si bonnes à voir que je les écoute...

L'une énumérant les maladies dont elle a été atteinte au cours de sa longue vie, dit à l'autre :

— Voyez-vous, j'ai tout eu, moi... la diphtérie, la sinusite, un cancer dans le ventre...

Et l'autre, peut-être un peu dure d'oreille — ou peut-être aussi peu au courant des termes médicaux — de s'arrêter net au bord du chemin :

— Eh ! mon té ! Vous dites que vous avez eu « six musiques » dans la tête et un « concert » dans le ventre. Eh bien ! vous n'avez pas dû beaucoup dormir dans votre vie, pauvre, va...

Braves vieilles... *F. G.*